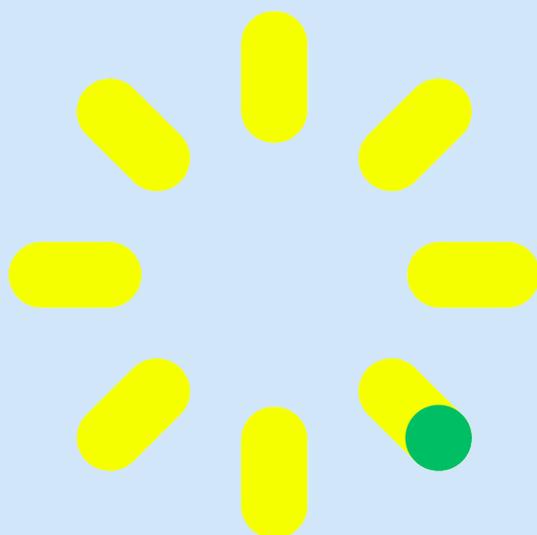


# Bilan de concertation préalable

## Projet Mouchit

Commune d'Arbanats

Du 22/05/2024 au 06/06/2024



**Qenergy**

# Table des matières

Préambule.....	2
L'organisation de la concertation préalable.....	3
Le cadre réglementaire de la concertation préalable.....	3
Le dispositif d'information.....	6
Le dispositif de participation du public .....	9
Le calendrier synthétique de la concertation préalable.....	10
La participation du public.....	11
L'analyse quantitative de la participation .....	11
L'analyse thématique de la participation et les réponses du porteur de projet .....	11
Les enseignements de la concertation.....	13
Annexes.....	14
Annexe 1 : Procès-verbal de constat d'affichage d'avis de concertation préalable .....	15
Annexe 2 : Extraits des publicités légales.....	18

# Préambule

La société **Q ENERGY France**, à travers sa société de projet la CPES MOUCHIT, envisage l'installation d'une centrale photovoltaïque de production d'électricité au lieu-dit « Mouchit », sur la commune d'Arbanats en Gironde. Le projet de centrale solaire devra faire l'objet d'une demande de permis de construire. Par ailleurs, compte tenu de la nature du projet, une étude d'impact sur l'environnement est requise (article R.122-2 du Code de l'Environnement) et est en cours de réalisation.

La CPES MOUCHIT est une société de projet de la société Q ENERGY France (auparavant RES SAS affiliée au groupe britannique RES). **La concertation préalable du public**, qui concerne les projets soumis à étude d'impact, est mise en place à l'initiative de la CPES MOUCHIT, porteur du projet du parc photovoltaïque de Mouchit.

Dans l'objectif d'une parfaite information du public et conformément à l'article 6-4 de la Convention d'Aarhus, un dossier de concertation préalable ainsi qu'un registre ont été mis à disposition du public à la Mairie d'Arbanats (le dossier de concertation est également accessible en ligne *via* le lien : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>).

**Cette consultation s'est déroulée du 22 mai au 06 juin 2024.** Celle-ci a pour objectif de présenter les premières esquisses du projet et de recueillir l'avis du public sur ce dernier.

À l'issue de cette consultation, un bilan de concertation comprenant une synthèse des observations et propositions collectées durant la phase de concertation a été élaboré. Le présent document présente ce bilan. À ce titre, il sera joint au dossier de Permis de construire déposé dans les prochains mois.

# L'organisation de la concertation préalable

## Le cadre réglementaire de la concertation préalable

La concertation préalable au titre du « code de l'environnement » a été créée par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 dite « sur la démocratisation du dialogue environnemental ».

Ses modalités d'application sont précisées par le décret n°2017-626 du 25 avril 2017. Ces textes ont été repris aux articles L. 120-1 et suivants et R. 120-1 et suivants du code de l'environnement.

Ce décret renforce la procédure de concertation préalable facultative pour les projets assujettis à évaluation environnementale et ne donnant pas lieu à saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Le maître d'ouvrage peut donc prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable volontaire. Concernant le projet Mouchit, Q ENERGY a volontairement organisé cette concertation préalablement à la conception du projet définitif.

Les objectifs du nouveau dispositif de concertation préalable sont énoncés par le nouvel article L.120-1 du CE.

Il s'agit de permettre au public :

- D'accéder aux informations pertinentes permettant une participation effective du public ;
- De demander la mise en œuvre d'une procédure de participation (dont les conditions sont précisées par les articles suivants)
- De disposer de délais raisonnables pour formuler des observations et des propositions.
- D'être informé de la manière dont il a été tenu compte de ses observations et propositions dans la décision d'autorisation ou d'approbation des projets visés.

Comme le précise l'article L. 121-15-1 CE, la concertation préalable « code de l'environnement » permet de débattre **de l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques principales du projet** ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent, ainsi que de **leurs impacts significatifs sur l'environnement** et l'aménagement du territoire.

Cette concertation permet, le cas échéant, **de débattre de solutions alternatives**, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre.

Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable ; c'est-à-dire de l'éventualité d'organiser une enquête publique ou une mise à disposition du public par voie électronique.



## Publicité légale dans les journaux

L'avis de concertation préalable a été relayé sous la forme d'un encart dans les annonces légales de la presse quotidienne régionale.

Cet avis a été publié le 23 avril 2024 dans le quotidien régional français Sud-Ouest et le 25 avril 2024 dans le journal Le Républicain, soit plus de 15 jours avant le début de la concertation préalable.

**SUD OUEST Mardi 23 avril 2024**

**Avis administratifs et judiciaires**

**Autres avis**

**Société Q Energy France**  
**Xavier Suisse - Responsable Projets Solaires**  
**qef-solaire@qenergy.eu**

**AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE**

**Projet de centrale photovoltaïque au sol**  
**« Mouchit », situé sur la commune d'Arbanats**

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Mouchit », situé sur la commune d'Arbanats, aura lieu du 22 mai au 6 juin 2024. Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre seront tenus à disposition du public en Mairie d'Arbanats 1 place Carayon Latour, 33640. Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>. Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors de 2 permanences publiques qui auront lieu le mercredi 22 mai de 9h à 12h et le jeudi 30 mai de 16h à 18h30 en Mairie.

*Extrait de l'encart d'annonce légale dans le Sud-Ouest*

Les extraits des journaux ainsi que les preuves d'affichages sont présentés en *Annexe 5*.

## Site Internet dédié au projet

Le site Internet dédié au projet (accessible à l'adresse suivante : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>) a spécifiquement créé pour la concertation préalable.

**Projet solaire**  
**Mouchit**

**Les données clés du projet**

- 12,81 MWc installés
- 16 300 MWh de production annuelle
- 7 230 habitants alimentés par an
- 3 700 tonnes de CO2 évitées chaque année

Zone d'implantation potentielle

Zone d'implantation potentielle

*Impression d'écran du site internet projet durant la concertation préalable (extrait partiel)*

## Le dispositif d'information

### Le dossier de concertation préalable

Q ENERGY France a rédigé un dossier de concertation préalable présentant le cadre de la concertation, ainsi que les caractéristiques et enjeux du projet solaire « Mouchit ».

Une version numérique du dossier de concertation était consultable sur le site Internet du projet (accessible à l'adresse suivante : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>). Le dossier était accessible via les liens suivants :

- [Consultez le dossier de concertation préalable - 1ere partie](#)
- [Consultez le dossier de concertation préalable - 2eme partie](#)

**La concertation, au coeur du projet :**

Q ENERGY s'est engagé à maintenir un haut niveau d'échange avec les premiers concernés par le projet : les riverains et leurs élus.

Dans le cadre de l'application de l'article 6-4 de la Convention d'Aarhus et de l'article L120-1 du CE en date du 15 novembre 2021, une période de 15 jours de concertation préalable au projet « Mouchit » va être ouverte à partir du **Mercredi 22 mai 2024**.

Ainsi, pour plus d'informations sur le projet, pour poser vos questions ou émettre des suggestions, rendez-vous sur l'onglet contact et les liens ci-dessous, ou consultez le registre en mairie d'Arbanats (aux horaires d'ouverture), **du 22 mai au 6 Juin 2024 inclus**.

Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors de 2 permanences publiques qui auront lieu le mercredi 22 mai de 9h00 à 12h00 et le jeudi 30 mai de 16h00 à 18h30 en Mairie.

Consultez le [dossier de concertation préalable - 1ere partie](#)

Consultez le [dossier de concertation préalable - 2eme partie](#)

Consultez le [plan d'implantation provisionnel du projet](#)

Consultez l'[avis de concertation](#)

Consultez le [bilan de concertation préalable](#)

---

**Actualités**

**En route vers le dépôt !**

La demande de permis de construire devrait être déposée en Mairie à l'automne 2024. La demande sera ensuite instruite par un service de la Direction Départementale des Territoires qui consultera les différents services de l'Etat. Plusieurs mois d'instruction seront nécessaires avant d'organiser l'enquête publique, dernière étape avant l'obtention du permis de construire. Une phase de financement et de préparation du chantier s'en suivra afin de débiter les travaux en fin d'année 2026 en vue d'une mise en service industrielle de la centrale solaire flottante au 1er semestre 2028.

---

**Contact**

Xavier SUISSÉ  
Responsable Régional Solaire  
[xet-solaire@qenergy.eu](mailto:xet-solaire@qenergy.eu) - Immeuble Tribequa, 43 rue d'Armagnac, 33800 Bordeaux

### *Impression d'écran du site projet durant la concertation préalable (extrait partiel)*

Par ailleurs, pendant toute la durée de la concertation, ce dossier a été mis à la disposition du public en version papier dans la mairie d'Arbanats. Le dossier était en libre consultation aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

Lors des deux permanences d'information, le dossier a pu être présenté au public.

### Le site Internet du projet

Un site Internet dédié au projet a été mis en ligne le 06/05/2024. Organisé en plusieurs rubriques, le site permet au plus grand nombre de se familiariser avec les enjeux relatifs à la transition énergétique et au projet.

Le site Internet est consultable pendant toute la durée de la concertation. Une rubrique spécifique rappelait les dispositifs d'annonce, d'information et de participation lors de la concertation préalable.

## Réseaux sociaux

Une annonce de la concertation préalable a été publiée par la Mairie sur la page facebook de la commune avec partage du site internet du projet par QR Code le 21 mai 2024.



*Publication de la page Facebook de la Ville d'Arbanats (extrait partiel)*

## Panneau d'affichage lumineux

Une annonce sur le panneau d'affichage lumineux de la Mairie a été publiée le 30 Mai pour informer les passants de l'horaire de la permanence publique du 30 Mai. Le panneau est situé le long de la RD1113.



Photographie du panneau d'affichage lumineux de la mairie (30 mai 2024)

## Le dispositif de participation du public

### Les permanences

Deux permanences d'information ont été organisées lors de la concertation préalable :

- La première permanence publique s'est tenue de 09h00 à 12h00 le mercredi 22 mai 2024 en mairie d'Arbanats. Deux personnes se sont déplacées et ont pu échanger avec l'équipe projet.
- La seconde permanence publique s'est tenue de 16h00 à 18h30 le mercredi 30 mai 2024 en mairie d'Arbanats. Une personne s'est déplacée et a pu échanger avec l'équipe projet.

Ces permanences étaient tenues par deux à trois membres de l'équipe projet. Ces temps permettaient à la fois aux participants de s'informer sur le projet et de contribuer par voie orale et/ou grâce au registre papier mis à disposition du public à cette occasion.

Plusieurs documents étaient mis à disposition :

- Sur Q ENERGY France : plaquette de présentation ;
- Sur la transition énergétique : plaquette de présentation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ;
- Sur le projet : dossier de concertation.

### Le registre papier

Un registre papier a été mis à disposition à l'accueil de la mairie d'Arbanats et ce durant toute la durée de la concertation préalable. Ce registre a permis aux habitants de pouvoir s'exprimer librement par voie écrite sur le projet.

Ce registre papier était disposé à proximité du dossier de concertation.

### Les courriers papier et numériques

Les habitants pouvaient également s'exprimer par courrier papier ou numérique.

Les coordonnées électroniques du Responsable Régional Solaire de l'Agence de Bordeaux de Q ENERGY ont été indiqués sur l'ensemble des documents d'annonce et d'information sur le projet ([gef-solaire@qenergy.eu](mailto:gef-solaire@qenergy.eu)).

Les habitants avaient la possibilité de prendre contact avec cette personne pour contribuer à la concertation.

## Contact au sein de la société de projet

Le registre qui accompagne ce dossier de consultation est destiné à recueillir vos avis et vos suggestions. Ces derniers seront étudiés avec beaucoup d'intérêt par l'équipe projet de Q ENERGY France en charge du développement du projet Mouchit.

Vous pouvez également retrouver des informations sur la page internet du projet à l'adresse suivante : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Xavier Suisse, en charge du développement de ce projet.

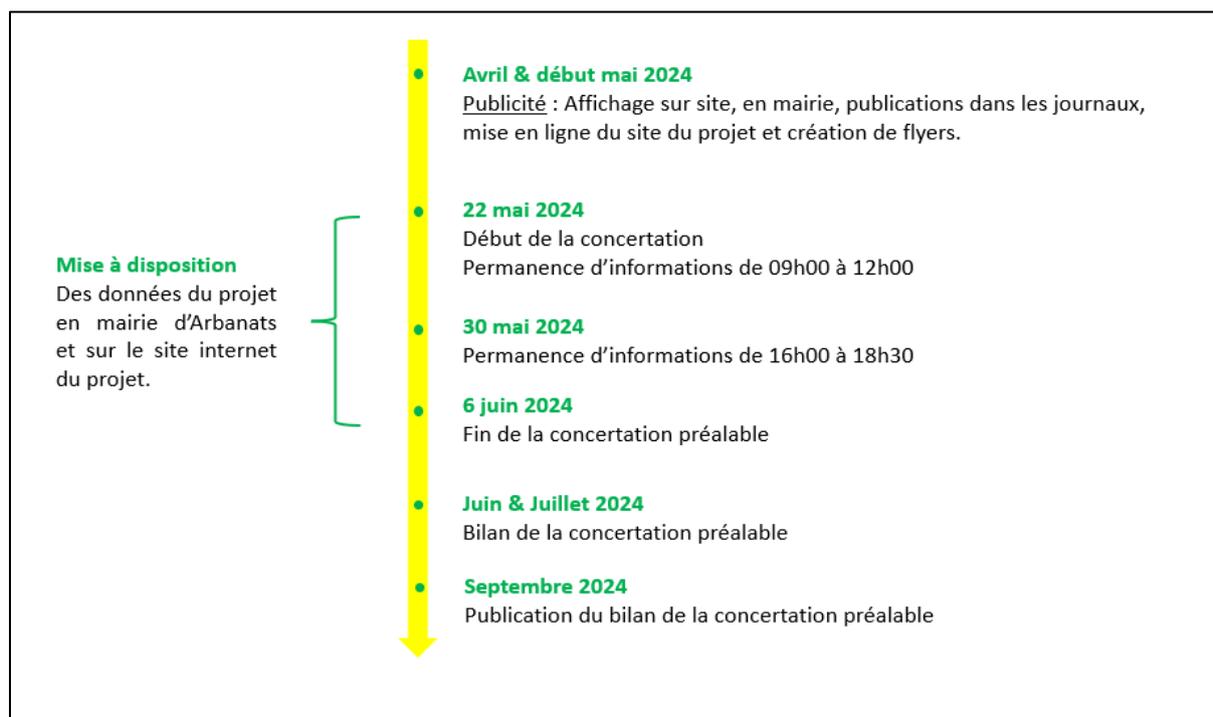
**Xavier SUISSE**

Responsable Régional Solaire

qef-solaire@qenergy.eu - Immeuble Tribequa, 43 rue d'Armagnac, 33800 Bordeaux

*Extrait du dossier de concertation préalable (p42)*

## Le calendrier synthétique de la concertation préalable



# La participation du public

## L'analyse quantitative de la participation

Les tableaux et graphiques ci-dessous visent à analyser de manière chiffrée la participation du public durant toute la concertation préalable.

### L'utilisation des moyens de participation

Moyens de participation	Nombre de contributions
Permanence n°1	2 contributions orales
Permanence n°2	1 contribution orale
Registre papier en mairie d'Arbanats	-
Courrier papier	-
Courrier numérique (e-mail)	-
Appel téléphonique	-
Autres :	-
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

Plusieurs personnes ont exprimé leur avis sur le projet photovoltaïque Mouchit. Les deux permanences publiques organisées par Q ENERGY à la mairie d'Arbanats ont pu récolter les avis de trois contributeurs. Les habitants se sont préférentiellement exprimés en se déplaçant pour rencontrer les équipes de Q ENERGY et obtenir des réponses à leurs interrogations.

Ces permanences ont notamment permis de présenter le projet dans sa globalité et les différentes étapes de développement. Les sujets abordés lors de ces échanges avec les riverains sont abordés ci-après dans le bilan de concertation.

## L'analyse thématique de la participation et les réponses du porteur de projet

Deux thèmes ont émergé des contributions recueillies.

Thèmes abordés	Nombres de contributions abordant le thème
Thème 1 : devenir de la pêche, usage actuel sur le plan d'eau, avec le projet photovoltaïque	2
Thème 2 : devenir de la chasse, usage actuel sur le plan d'eau, avec le projet photovoltaïque	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

## Thème 1 Devenir de la pêche, usage actuel sur le plan d'eau, avec le projet photovoltaïque

Nombre de contributions abordant le thème : 2

Lors de la première permanence publique, deux personnes ont indiqué pratiquer la pêche sur le plan d'eau. Ces deux personnes ne disposent pas de bail de pêche mais s'interrogent sur la compatibilité de la pratique de la pêche à l'état projet.

### La réponse de Q ENERGY France

La pratique de la pêche sur le plan d'eau à l'état projet est conditionnée par l'accessibilité au plan d'eau par le public, l'implantation des ilots flottants et l'autorisation des propriétaires des terrains (prérequis pour l'autorisation de pêche). Le projet présenté en concertation prévoit plusieurs secteurs accessibles, néanmoins, l'accessibilité autour de la centrale photovoltaïque et du plan d'eau est soumise à l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Gironde (SDIS33).

Sur les parties du plan d'eau équipées d'ilots flottants, la pratique de la pêche sera interdite pour des raisons de sécurité.

Sur les parties du plan d'eau non occupées par des installations photovoltaïques, nous invitons les personnes intéressées à se rapprocher des propriétaires des terrains sur lesquels ils souhaitent pratiquer la pêche.

Dans le cadre de la concertation, Q ENERGY a sollicité l'avis du SDIS 33 sur le projet et les échanges sont en cours.

## Thème 2 devenir de la chasse, usage actuel sur le plan d'eau, avec le projet photovoltaïque

Nombre de contributions abordant le thème : 1

Lors de la deuxième permanence publique, une personne a indiqué pratiquer la chasse sur le plan d'eau depuis une tonne. Il ne dispose pas de bail et s'interroge sur la compatibilité de la pratique de la chasse à l'état projet.

### La réponse de Q ENERGY France

La pratique de la chasse ne pourra être autorisée à proximité des installations photovoltaïques. Le projet présenté en concertation prévoit plusieurs secteurs accessibles, néanmoins, l'accessibilité autour de la centrale photovoltaïque et du plan d'eau est soumise à l'avis du SDIS33.

Sur les terrains à proximité non occupés par des installations photovoltaïques, nous invitons les personnes intéressées à se rapprocher des propriétaires des terrains sur lesquels ils souhaitent pratiquer la chasse.

Q ENERGY se rapprochera par ailleurs de l'Association Communale de Chasse Agréée locale pour identifier les réserves de chasse à proximité du site. Ces éléments seront présentés dans l'étude d'impact jointe à la demande de permis de construire.

# Les enseignements de la concertation

Dans le cadre de la concertation préalable au développement du projet photovoltaïque Mouchit, plusieurs enseignements peuvent être tirés.

La concertation préalable a permis :

- Au public de connaître, de comprendre et de s'exprimer sur les propositions de Q ENERGY France sur l'implantation d'une centrale solaire de production électrique ;
- Au public de connaître et de comprendre les principaux enjeux du projet du point de vue local mais aussi à l'échelle nationale et Européenne
- A Q ENERGY France d'avoir un éclairage sur les attentes et les questionnements des habitants du territoire.

Il est à noter que le dispositif d'annonce, d'information et de participation proposés lors de la concertation préalable ont bien été accueilli.

Conforté par l'ensemble des actions de dialogue territorial menées depuis le lancement du projet et les contributions recueillies lors de la concertation préalable, Q ENERGY prépare la finalisation du projet avec les bureaux d'études experts missionnés sur le projet.

Q ENERGY souhaitant poursuivre le dialogue entamé avec les parties prenantes du territoire, ce bilan sera rendu public en étant transmis à la mairie d'Arbanats et mis à disposition en libre accès sur le site internet du projet (<https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>).

# Annexes

# Annexe 1 : Procès-verbal de constat d'affichage d'avis de concertation préalable



**SAS GPS BORDEAUX**

Commissaires de Justice Associés  
Bordeaux – Créon - Coutras

**Contact :**  
74 rue Georges Bonnac  
Tour 4-Porte 444  
33000 BORDEAUX  
☎ : 05 56 90 99 00  
☎ : 05 57 49 06 36  
✉ : bordeaux@gps.legal  
Site web : www.gps.legal

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

QU'IL CONVIENT A

**PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE  
D’AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE**  
- Premier passage -

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE SEPT MAI

**A LA DEMANDE DE :**  
SAS Q ENERGY, inscrite sous le N° 423379338 au registre du commerce et des sociétés de Avignon, dont le siège social est à (84000) AVIGNON, 330 Rue du Mourelet, Zone industrielle de Courtine

**PARTIE REQUÉRANTE QUI M'A EXPOSÉ**  
Qu'elle me mandate pour dresser un procès-verbal de constat de l'affichage d'avis de concertation préalable situer 1 Place Carayon - 33640 ARBANATS.

**DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION**  
Je, Erwan PINC, soussigné, commissaire de justice associé au sein de la SAS GPS, Titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de BORDEAUX (Gironde), domicilié 74 rue Georges Bonnac, me suis transporté à 1 Place Carayon - 33640 ARBANATS, et là étant, j'ai constaté ce qui suit :

**Constat Mairie d'ARBANATS :**

Dans un premier temps, je me suis rendu à la mairie d'Arbanats 1 Pl. Carayon Latour, 33640 Arbanats, le 07 mai 2024 à 14h02.

Sur la porte d'entrée vitrée de la mairie de la commune, je constate la présence d'un avis de concertation préalable au nom de Q ENERGY France, via une société de projet, la CPES MOUCHIT du 22/05/2024 au 06/06/2024.

L'affiche est visible et lisible depuis la voie publique.



COUT DE L'ACTE	
<small>Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 29 février 2021 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice</small>	
Honoraires (Art L444-1)	360,00
Passage 1 ou 2	
Frais de déplacement (Art A444-49)	7,67
<b>Total HT</b>	<b>367,67</b>
TVA (20,00 %)	53,93
<b>Total TTC</b>	<b>421,60</b>
<small>Acte dispensé de la taxe</small>	



Références : V – 9129  
Mandat n° 48 - cm21 - PVAFFPC1EP

1



Dans un deuxième temps, je me suis rendu sur le site afin de constater l'affichage de concertation préalable.

Au bord d'un chemin, entrée d'une forêt, entourée d'arbres, je constate la présence d'un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 centimètres.

Le panneau est installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient sont visibles et lisibles de la voie publique.

Il mentionne :

- Le nom du bénéficiaire : Q ENERGY France SAS,
- Date de l'avis de concertation préalable : 22 mai au 06 juin 2024,
- La nature du projet : Parc Solaire,
- Nombre de panneau solaire : 24 016 panneaux solaires,
- L'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté : 1 Pl. Carayon Latour, 33640 Arbanats,



Références : V – 9129  
cm21 - PVAFFPC1EP



La production de photographie(s) numérique(s) du panneau ci-après au présent procès-verbal de constat me dispense d'une plus ample description.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal sur 3 pages pour servir et valoir ce que de droit.



Références : V – 9129  
cm21 - PVAFFPC1EP

# Annexe 2 : Extraits des publicités légales

## 18 Annonces

SUD OUEST Mardi 23 avril 2024

**Redlink**  
**ABR & ASSOCIES**  
 (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE) SELARL d'avocats  
 4, quai Napoléon - 33000 BORDEAUX - 05 56 44 26 12

**VENTE AUX ENCHÈRES**  
**AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX**  
 Au palais de justice, 30, rue des Frères-Borie

**ADJUDICATION LE 30 MAI 2024 À 15 HEURES**

**UNE MAISON À USAGE D'HABITATION**  
 Lieu dit Castelnaud  
**33840 SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU**

**MISE À PRIX : 75 000 €**

**VISITES SUR PLACE :**  
 2 MAI 2024 DE 10 H À 12 HEURES / 16 MAI 2024 DE 10 H À 12 HEURES.  
 Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution - service des ventes - du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'avocats poursuivant la vente. Référence greffe : 2200075.

**Annonces légales et officielles**

Retrouvez toutes nos annonces légales sur [sudouest.fr/annonces-legales](http://sudouest.fr/annonces-legales), [sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com), avec le réseau

**Annonces légales**

Vie des sociétés

**CONVOCAZIONE**  
**Tenue de l'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Sud-Ouest**

La Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Sud-Ouest est une société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité limitée.

Assemblée Générale	Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Sud-Ouest
Date	Mardi 14 mai 2024
Heure	16 h 30
Lieu	ESPACE CARAT 54, avenue Jean-Mermoz 16340 L'Isle-d'Espagnac

**L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte est le suivant :**  
 DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :  
 - Rapport d'activité de l'exercice 2023  
 - Bilan et compte de résultat 2023  
 - Rapport sur les activités de contrôle  
 - Rapports du commissaire aux comptes  
 - Approbation des comptes de l'exercice  
 - Evolution du capital social  
 - Affectation du résultat  
 - Enveloppe annuelle d'intérêts compensatoires  
 - Rapport de révision coopérative

**DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :**  
 Modification des statuts de la Caisse régionale.

**DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :**  
 - Pouvans

**Huit jours avant la date de l'Assemblée Générale, les secrétaires pourront prendre connaissance au siège :**  
 - des rapports des Conseils d'Administration et des Commissaires aux Comptes,  
 - du bilan, des comptes de résultats et de leurs annexes ainsi que de l'inventaire de l'exercice écoulé.

**CONVOCAZIONE**  
**Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest**

Les adhérents de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera à la date, heure et lieu indiqués ci-dessous.

Assemblée Générale	Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest
Date	Mardi 14 mai 2024
Heure	16 h 30
Lieu	ESPACE CARAT 54, avenue Jean-Mermoz 16340 L'Isle-d'Espagnac

**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EST LE SUIVANT :**  
 - Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2023  
 - Rapport sur les activités de contrôle  
 - Rapport des commissaires aux comptes  
 - Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2023  
 - Modification du règlement général de fonctionnement des Caisses locales  
 - Formulaires relatifs à la compétence du conseil  
 - Pouvans

**CONVOCAZIONE**  
**Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse de Crédit Mutuel Agricole et Viticole du Sud-Ouest**

La Caisse de Crédit Mutuel Agricole et Viticole du Sud-Ouest est une société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité limitée.

Assemblée Générale	Caisse de Crédit Mutuel Agricole et Viticole du Sud-Ouest
Date	Mardi 14 mai 2024
Heure	16 h 30
Lieu	ESPACE CARAT 54, avenue Jean-Mermoz 16340 L'Isle-d'Espagnac

**L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EST LE SUIVANT :**  
 - Rapport d'activité de l'exercice 2023  
 - Bilan et compte de résultat 2023  
 - Rapport sur les activités de contrôle  
 - Rapports du commissaire aux comptes  
 - Approbation des comptes de l'exercice 2023  
 - Evolution du capital social  
 - Affectation du résultat  
 - Pouvans

**Huit jours avant la date de l'Assemblée Générale, les secrétaires pourront prendre connaissance au siège :**  
 - Des rapports des conseils d'Administration et de la Fédération  
 - Du texte des résolutions proposées  
 - Du bilan, des comptes de résultats et de leurs annexes ainsi que de l'inventaire de l'exercice écoulé

**Marchés publics et privés**

**Marchés privés**

**Noalis**  
 Groupe Actipromagencement  
[www.noalis.fr](http://www.noalis.fr)

**NOALIS**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Acteurs :** NOALIS, Direction Générale, 151, rue Armand-Dutour, 87000 Limoges, t. 05 16 42 35 00, mail: [contact@noalis.fr](mailto:contact@noalis.fr), web: <http://www.noalis.fr>, SIRET 561812041100019

**Type de pouvoir adjudicateur :** Agence(s) régionale(s) ou locale(s)

**Principales activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Logement et développement culturel.

Ce(s) implique(s) un marché public.

**Objet :** Contrat d'entretien étendu et de maintenance de 157 annexes sur les patrimoines de la SA NOALIS situés sur les départements de la Charente, Charente-Maritime, Gironde, Dordogne, Haute-Normandie et Centre.

**Référence acheteur :** P&T - Contrat d'Entretien

**Type de marché :** Services

**Procédure :** Procédure ouverte

**Code RUTS :** FR31

**Description :** Contrat d'entretien étendu et de maintenance successives.

**Classification CPV :**  
**Principale :** 50750000 - Services d'entretien d'appareils  
**Complémentaires :** 50800000 - Services divers d'entretien et de réparation

**La procédure d'appel de présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :** Oui

**Forme de marché :** Division en lots - Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots:  
 Lot n° 1 - 16 17 23 24 - CPV 50750000  
 Entretien Ascenseurs

**Durée de marché :** 12 mois

**Acceptation des variantes :** Non

**Options :** Non

**Reconductions :** Oui  
 3 fois par période de 12 mois  
 Lot n° 2 - 87 19 - CPV 50750000  
 Entretien Ascenseurs

**Durée de marché :** 12 mois

**Acceptation des variantes :** Non

**Options :** Non

**Reconductions :** Oui  
 3 fois par période de 12 mois

**Candidats de participation :**  
**Justifications à fournir quant aux qualités et capacités de candidat :** Lot n°1 - 16 17 23 24  
**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre de commerce ou de la profession :**  
 - Formulaire DCE1, lettre de candidature... Habilitation du mandataire par avis ou traité(s), disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-de-candidat>

**Capacité économique et financière :**  
 - Formulaire DCE2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement... (disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-de-candidat>)

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** D'échelon approprié de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Référence professionnelle et capacité technique :**  
 - Formulaire DCE3, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement... (disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-de-candidat>)

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** D'échelon approprié de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Formulaires relatifs à la compétence du conseil :**  
 - Formulaire DCE4, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement... (disponible à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-de-candidat>)

**Avis administratifs et judiciaires**

**Autres avis**

**Société Q Energy France**  
**Xavier Suisse - Responsable Projets Solaires**  
**qel-solaire@qenergy.eu**

**AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE**

**Projet de centrale photovoltaïque au sol « Mouchit », situé sur la commune d'Arbanats**

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Mouchit », situé sur la commune d'Arbanats, aura lieu du 22 mai au 6 juin 2024. Un dossier de pré-concertation du projet solaire ainsi qu'un registre seront tenus à disposition du public en Mairie d'Arbanats (place Carayon Latour, 33940). Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://mouchit.qenergy-projets.fr/concertation>

Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors de 2 permanences publiques, qui auront lieu le vendredi 22 mai de 9h à 12h et le jeudi 30 mai de 16h à 18h30 en Mairie.

**Sud Ouest**

**Sud Ouest**  
**légales**

**Publiez votre annonce légale**

7 jours sur 7  
 24 h sur 24

**Paiement en ligne sécurisé**

**SUD OUEST**

**Sud Ouest**  
**marchés publics**

**Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques**

Tous les marchés du Sud-Ouest.  
 100% gratuits sur [sud-ouest-marchespublics.com](http://sud-ouest-marchespublics.com)

**SUD OUEST**

Annonces Judiciaires et Légales

LE REPUBLICAIN JEUDI 25 AVRIL 2024 57

Vie de sociétés

7364188101 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé du 20 avril 2024, la société suivante est constituée...

7364204901 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé du 20 avril 2024, la société suivante est constituée...

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,183 € HT le caractère

7364188101 - VS
SYMphonIE ACCOMPAGNEMENTS
Société par actions simplifiée...

7364188101 - VS
AVIS DE MODIFICATIONS
Savant les décisions de l'assemblée...

7364083401 - VS
J&M SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Société anonyme...

7364331101 - VS
CSZ Invest
Société à vote en liquidation...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
PALMER
Société anonyme...

7364331101 - VS
CLÔTURE DE LIQUIDATION
Aux termes de l'AGO en date du 22 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364331101 - VS
SAS KEY QUEST IMMO
SAS au capital de 1 800 euros...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 2 avril 2024...

7364331101 - VS
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 10 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS ADMINISTRATIFS
Commune d'ARBANATS
Société Q ENERGY FRANCE

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364123201 - VS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un ASPP en date du 16 avril 2024...

7364331101 - VS
AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE
La concertation préalable au projet de centrale photovoltaïque au sol 'Mouchit'...

Publicités

7364209901 - PB
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRES
SCP BONNIN BEYSSERESSE-POLTEAU

7364209901 - PB
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRES
CANON BOOK STORE

7364209901 - PB
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRES
EPIECRIE VIVAL

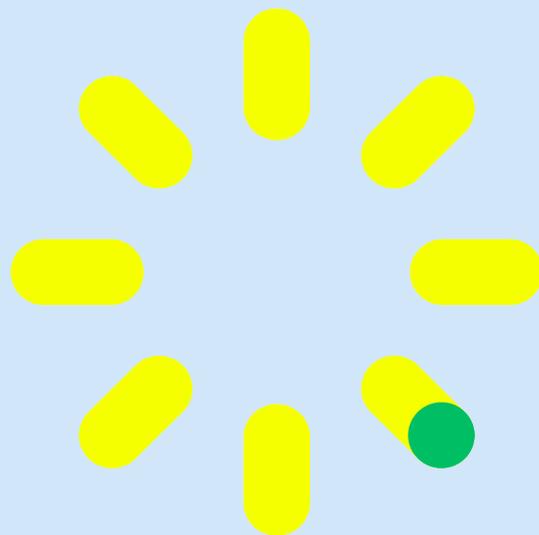
7364209901 - PB
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRES
BART EL TABACCO

Habilitation préfectorale pour l'ensemble du département de la Gironde
Mail : annonces-legales@departement.gironde.fr

Marchés publics
Procédure adaptée
7364329401 - SF

Commune de Sauveterres-de-Guyenne
Restauration des églises extérieures - Aménagement des abords
PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Sauveterres-de-Guyenne
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil de l'acheteur : https://demat.com/communes/sauveterres-de-guyenne.com



**Qenergy**